

« Catherine MORIN-DESAILLY - Suppression des classes bi-langues : « L'égalité, ça n'est pas offrir moins à tous. C'est permettre à tous nos enfants de réussir » »

28/04/2016

Catherine MORIN-DESAILLY - Suppression des classes bi-langues : « L'égalité, ça n'est pas offrir moins à tous. C'est permettre à tous nos enfants de réussir »

Catherine Morin-Desailly, sénatrice UDI-UC de la Seine-Maritime, Présidente de la commission de l'éducation, de la culture et de la communication, a interrogé ce jour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement des langues vivantes étrangères, dans le contexte de la réforme du collège : « il est de notre devoir de vous alerter sur l'effet dévastateur de la suppression, à la rentrée prochaine, des sections européennes et de la majorité des classes bi?langues ».

« Alors que se prépare la rentrée 2016, la suppression de ces classes engendre dans nos territoires une inquiétude et une incompréhension de la part des parents, des enseignants comme des élèves » a alerté la sénatrice.

Alors qu'elles sont injustement taxées d'élitisme, les sections européennes et bi-langues permettent de maintenir une certaine mixité dans les établissements, notamment dans l'éducation prioritaire. « *Au nom de l'égalité, vous les avez supprimées. Mais l'égalité ne consiste pas à offrir moins à tous, elle permet à chacun de trouver sa voie et son parcours de réussite* » soutient Catherine Morin-Desailly.

Cette réforme, comme celle des rythmes scolaires, tend à accroître les inégalités territoriales : « *nos compatriotes sont choqués d'apprendre que toutes les classes bi?langues seront maintenues à Paris quand 95 % devaient disparaître dans l'académie de Caen ? Ou 75 % dans l'académie de Rennes ? Ce n'est pas ma définition de l'égalité !* » dénonce la sénatrice.

Pour Catherine Morin-Desailly, l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès la 5^e, plutôt qu'en 4^e, ne compensera pas la perte de la maîtrise et de l'aisance que permettaient ces classes spécifiques : « *l'apprentissage des langues autres que l'anglais – allemand, espagnol, italien, arabe – est condamné à être fragilisé et la diversité linguistique, déjà menacée, vouée à disparaître !* »

La sénatrice a appelé la ministre à la raison : « *il est encore temps de faire marche arrière. Sinon, que ferez-vous pour résorber les inégalités que votre réforme va générer ?* »

« *Nous en venons presque à nous demander si votre réforme ne constitue pas le prétexte pour supprimer les postes d'enseignants, que vous ne parvenez pas à recruter* » a-t-elle conclu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)